

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 21 novembre 2016**

**Objet : Modifications statutaires**

L'an deux mille seize, le vingt et un novembre à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le 10 novembre, se réunit en session ordinaire, salle des commissions N°2, à l'Hôtel du Département de la Haute-Vienne, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 15

Présents : 8+3 procurations

Votants : 11 Pour

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST (Président)  
Mr Jean-Pierre BERNARDIE (2<sup>ème</sup> VP)  
Mme Hélène FAIVRE (3<sup>ème</sup> VP) (procuratlon donnée à Mr Bost)  
Mme Hélène ROME (5<sup>ème</sup> VP)  
Mr Eric CORREIA (6<sup>ème</sup> VP)  
Mr Yves RAYMONDAUD (7<sup>ème</sup> VP)  
Mr Alain LAGARDE (secrétaire)  
Mr Mathieu HAZOUARD  
Mr Christophe PATIER  
Mr Christian PRADAYROL (procuratlon donnée à Mr Patier)  
Mme Valérie SIMONET (procuratlon donnée à Mme Rome)

Conseiller départemental Haute-Vienne  
Conseiller Agglo Bassin Brive  
Vice-Présidente du Conseil Départemental Creuse  
Vice-Présidente du Conseil Départemental Corrèze  
Président Agglo Grand Guéret  
Vice-Président Conseil Départemental Hte-Vienne  
Conseiller communautaire Tulle  
Conseiller Régional  
Conseiller Régional  
Vice-Président Agglo Bassin Brive  
Présidente du Conseil Départemental Creuse

Sont excusés :

Mr Gérard VANDENBROUCKE (1<sup>er</sup> VP) (et sa suppléante)  
Mr Christian HANUS (4<sup>ème</sup> VP) (et son suppléant)  
Mme Nicole GLANDUS (et son suppléant)  
Mme Annie QUEYREL-PEYRAMAURE (et son suppléant)

Vice-Président de la Région ALPC  
Adjoint au Maire à la Ville de Limoges  
Adjointe au maire de la Ville de Limoges  
Conseillère Départementale Corrèze

**Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :**

**Siège du Syndicat Mixte DORSAL**

Le Syndicat a emménagé le 07 novembre 2016 dans de nouveaux locaux situés 27, boulevard de la Corderie – Bâtiment D – 87031 LIMOGES

Il est proposé de modifier l'article 5 des statuts afin de prendre en compte cette nouvelle adresse pour le siège social du Syndicat.

**Adhésion de nouveaux membres associés**

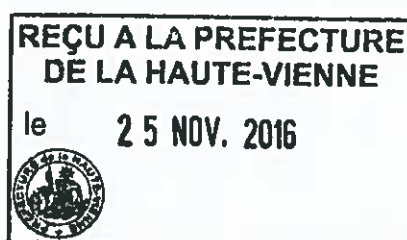
Dans le cadre de la mise en œuvre du SDAN Pilote et des opérations déjà actées, de nouveaux établissements publics ont demandé leur adhésion au syndicat mixte en tant que membre associé.

Il est proposé de modifier l'article 4 des statuts et ainsi, d'accepter l'adhésion des EPCI suivants :

- Communautés de communes Briance Sud Haute-Vienne (87)
- Communauté de communes des Monts de Chalus (87)
- Communauté de communes Brame Benaize (87)
- Communauté de commune Monts d'Ambazac et Val de Taurion (87)
- Communauté de communes d'Evaux les Bains (23)

Ci-annexée la version complète des statuts faisant apparaître les modifications en surlignage gris

**Après délibération, les délégués du comité syndical, approuvent, à l'unanimité, les modifications statutaires du syndicat telles que présentées et amendées en séance.**



Jean-Marie BOST  
Président de DORSAL,

SYNDICAT MIXTE  
19, bd  
de la Corderie  
Limoges  
DORSAL

**Certifié transmis au représentant de l'Etat le  
Publié par affichage le :**